

**Objet de la demande : 7/ Modification de l'utilisation de tout ou partie d'un bien bâti** (voir art. 19 et 20 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 17/01/2002)

	nombre d'exemplaires	si enquête publique et/ou commission de concertation	si autres instances à consulter (route régionale, immeuble inscrit sur liste de sauvegarde ou classé)
<u>Documents administratifs</u>			
<b>Demande de permis d'urbanisme</b> (annexe I)	4	+5	+2
<b>4 photos couleurs</b> montrant le bien + bâtiments voisins pour évaluer la situation existante	4	+5	+2
<b>formulaire statistique</b>	3		
<b>titre de propriété</b> + attestation du notaire ayant établi l'acte si l'acte date de moins de 3 mois avant l'introduction de la demande + copie de l'avis conforme au propriétaire (annexe II) + récépissé si le demandeur n'est pas le propriétaire	2		
<b>note explicative</b> exposant les motifs de la modification de la destination ou de l'utilisation du bien (si la destination projetée est susceptible de nuire à la tranquillité ou à la salubrité du voisinage, exposé des dispositions pour y remédier)	4		
<b>(avis de la société de logement social)</b> si travaux dans une habitation sociale	4		
<u>Documents graphiques</u>			
<b>jeu de plans visé par SIAMU</b>	1		
<b>Plan de localisation</b> (entre 1/1.000 et 1/10.000)	4	+5	+2
<b>Plan d'implantation</b> (1/100 - 1/200 - 1/500) Orientation, échelle, noms des voiries, n° de police, indication du volume (nombre de niveaux hors sol et forme de la toiture) et de l'affectation des voisins,....	4	+5	+2
<b>Vue en plan</b> (1/50 ou 1/100) côté de chaque niveau concerné par la modification			